



VILLE DE VEVEY
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
Séance ordinaire du 11 avril 2022

Structure interne

6 - AFFAIRES INTERCOMMUNALES - Représentations municipales (SAI) - Blanc

6.3 - Représentations municipales (UCV, UVS, GAZ, Satom, ARAS, VMCV)

6.3.1 - Groupement forestier de la Veveyse - Directive du Canton - Chiens en laisse

Description

Il est pris acte de l'envoi par le Groupement forestier de La Veveyse d'une information du Canton relative à la tenue en laisse des chiens dans tous les espaces forestiers ainsi que dans les prairies attenantes, durant la période du 1er avril au 15 juillet. Cette mesure vise à préserver la faune sauvage lors de la période de reproduction et d'élevage. L'affiche officielle du Canton est transmise pour communication à la population.

Décision

Transmis à ACC/Communication pour traitement.

Pour exécution

Anita Jovanovic; Pascale Bacher; Raphaël Delessert;

Vevey, le 27 avril 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Yvan Luccarini

Le Secrétaire

Grégoire Halter
